

Décret n° 2012-295 du 1er mars 2012 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « pensions militaires d'invalidité »

— Annexe

Masculinisme et Manosphère

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date 21/12/2019

Juridiction / Nature DECRET

NOR / Numéro DEFD1135431D

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025431047>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] des demandes de pension d'invalidité des bénéficiaires, ayants droit et ayants cause : 1° Numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques ; 2° Nom et prénoms ; 3° Sexe [...] Références (dates et lieux) des décisions exécutoires rendues par les juridictions des pensions en application de l'article L. 79 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre [...]

[...] Ce traitement a pour finalités : 1° La gestion administrative des demandes de pensions d'invalidité présentées en application du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ; [...]

[...] Ce traitement a pour finalités : 1° La gestion administrative des demandes de pensions d'invalidité présentées en application du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ; [...]

[...]pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ; Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée[...]

TEXTES VISÉS

Le Premier ministre, Sur le rapport du ministre de la défense et des anciens combattants, Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ;Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment ses articles 8, 27 et 38 ;Vu la saisine de la Commission nationale de l'informatique et des libertés en date du 6 octobre 2011 ;Le Conseil d'Etat (section de l'administration) entendu, Décrète :

RÉFÉRENCE

DECRET DEF1135431D du 21 décembre 2019, « Décret n° 2012-295 du 1er mars 2012 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « pensions militaires d'invalidité » – Annexe ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025431047> (consulté le 31 août 2026).